

# Blausasc et le collabo de Vichy : « Qui a balancé ? »

Des anonymes ont révélé le passé collaborationniste de Joseph Merceron-Vicat, qui a donné son nom au stade local. Depuis, il règne une ambiance de chasse à l'homme au village.

L'histoire est ironique. Depuis que *Nice-Matin* (dans son édition du jeudi 8 septembre) a révélé que le stade Joseph Merceron-Vicat, à Blausasc, portait le nom d'un collaborateur de Vichy, le gouvernement français affilié au régime nazi pendant la Seconde Guerre mondiale, il règne dans ce village de la vallée des Paillons une ambiance de chasse à l'homme contre « celui qui a balancé ».

Lorsqu'on demande au maire Michel Lottier, élu Les Républicains, s'il envisage de répondre à la demande du collectif anonyme de changer de nom, il répond en souriant et en indiquant son entrejambe : « Quand on en a deux, ici en bas, on se présente. Je n'ai jamais eu d'éléments et je ne sais pas qui se plaint. »

**« Il est introuvable. Tant mieux ou je serais en garde à vue »**

En 2012, c'est lui qui avait acté le choix du nom de cet ancien industriel, qui était à la tête de Vicat lors de l'arrivée du groupe dans le Paillon. Histoire de célébrer le cimentier, source intarissable d'emplois et de financements pour la commune.

Depuis le début des révélations, Michel Lottier se défend en pointant l'anonymat de ceux qui ont révélé les condamnations de l'industriel à la Libération.

Dans son discours de la fête patronale, un des plus gros événements du village, le maire s'en est pris à « ce coup de couteau dans le dos » et a exhorté « la personne à se dénoncer ».

Sur Facebook rebelote, le 8 septembre : « Je suis toujours à la recherche d'Ane n'O Nyme, si vous



Les habitants de Blausasc évitent le sujet mais veulent savoir « qui a balancé » le maire.

(Photos A. L.)

le trouvez. » Avec, à la clé, des commentaires saignants de gens de sa commune et d'ailleurs, comme celui de René Trastour, maire de **Conségudes** : « Cette personne est introuvable, dommage. Et tant mieux aussi sinon je serais mis en garde à vue ».

**« On veut savoir qui a balancé Michel »**

Dans cette population qui vote massivement Rassemblement national (44 % au premier tour des dernières présidentielles, 72 % au second), le maire est populaire : il a été réélu pour un troisième mandat en 2020, sans adversaire.

Et face à une balance qui n'a rien

de tangible, au village, le sujet fâche : « Je n'ai rien à dire. » « Je ne veux pas polémiquer. » « Dans un village, ce sont des choses qu'il faut éviter ». Mais certains finissent par lâcher : « On veut savoir qui en veut à Michel et l'a balancé ».

**« Ce serait donner raison au corbeau »**

« Qu'est-ce qu'on cherche des histoires maintenant, dix ans après ? souffle une dame à la sortie de la messe. On ne sait pas trop la réalité des faits. Je trouve que Joseph Merceron-Vicat a fait pas mal pour le village. Mon père a travaillé là-bas, mon grand-père aussi. » Alors changer le nom,

pas question : « Ce serait donner raison au corbeau. »

Pire, cet homme qui dit avoir perdu un parent « pendu par les Allemands », qui estime qu'on « cherche à remuer la merde ». C'est d'ailleurs l'avis de Gilbert Nègre, vice-président des Anciens combattants de l'Authion, à qui le maire de Blausasc a donné un local, celui que l'association avait à **L'Escarène** ayant rendu l'âme.

**« Est-ce que vous étiez là, vous ? »**

« Ça ne tient pas debout, cette histoire, balaie celui dont le père a été fait prisonnier par les Allemands. Est-ce qu'on est sûr des

faits ? Vous étiez là, pour savoir s'il a collaboré, vous ? Tellement de gens ont collaboré, on ne peut pas tout savoir. Et c'est tout anonyme, tout ça. Ça ne me plaît pas cette délation, je vais déposer plainte. »

Mais n'est-ce pas le rôle de ces anciens combattants que de se battre pour la mémoire de ceux qui ont résisté et contre la célébration de ceux qui ont collaboré avec le régime affilié aux nazis en France ? Gilbert Nègre hésite. « Bon... Si ça leur fait plaisir, qu'on l'appelle le stade Vicat... » C'est ce que demandent les lanceurs d'alerte.

**ANTOINE LOUCHEZ**  
alouchez@nicematin.fr

## « Pas des règlements de comptes personnels »

Quelle est la différence entre un « corbeau » et des « lanceurs d'alerte » ?

Le premier vise des attaques personnelles, privées, bien souvent nourries de calomnies. Le second est « toute personne, groupe ou institution qui, ayant connaissance d'un danger, d'un risque ou d'un scandale, adresse un signal d'alarme en espérant enclencher un processus de régulation, de controverse ou de mobilisation collective. »

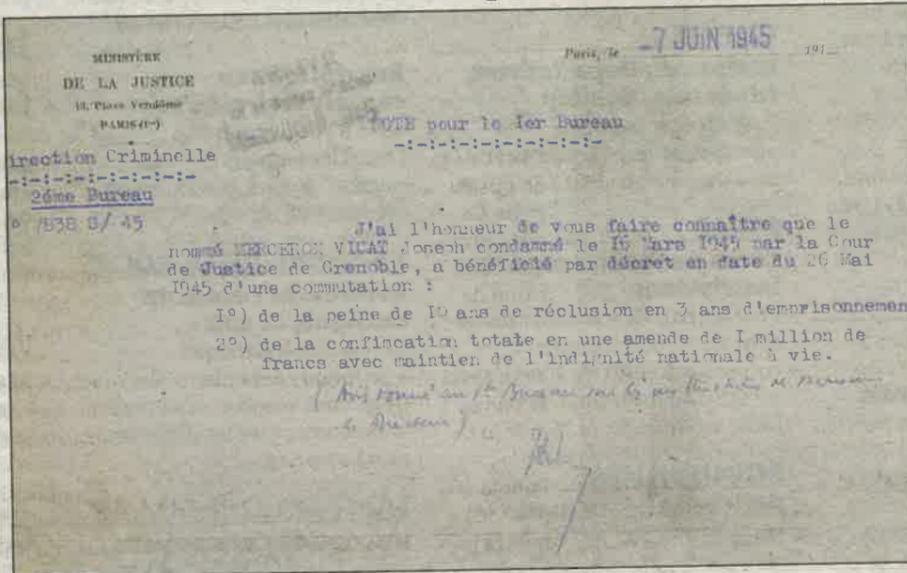
Le collectif se place dans cette seconde catégorie. S'ils veulent garder l'anonymat, c'est « à cause de la proximité ou de l'appartenance à la société Vicat

d'une partie des membres, par peur de représailles », répond leur porte-parole.

Et il le garantit : « Ce ne sont pas des règlements de comptes personnels contre le maire. Peu importe qui dit les choses, ce qui importe ce sont les faits. »

En l'occurrence, que Joseph Merceron-Vicat a notamment été condamné à la Libération à de lourdes peines, dont « Indignité nationale à vie », pour avoir collaboré avec le régime de Vichy (voir ci-contre).

Et si le maire affirme n'avoir jamais reçu de documents, le collectif assure pourtant les lui avoir transmis.



Sur cette archive du Ministère de la Justice, on peut voir que Joseph Merceron-Vicat a été condamné le 16 mars 1945 à une peine de 10 ans de réclusion (réduite à trois ans), ainsi qu'à l'indignité nationale à vie (condamnation maintenue). Des peines rares, preuve de sa haute implication dans la collaboration avec le régime de Vichy.

(DR)